

L'emprunt à l'arabe dans la chronique « *Pousse avec eux* » du quotidien *Le Soir d'Algérie*.

Résumé :

Les emprunts du français à l'arabe dialectal sont omniprésents dans le discours journalistique de la presse écrite francophone algérienne. Définir et décrire cet emprunt permet de caractériser une typologie bien particulière. L'exemple du français utilisé dans la chronique "Pousse Avec Eux" montre à quel point le français en usage en Algérie se singularise du français standard et combien ces emprunts trahissent une certaine liberté d'expression.

Mots clés : presse écrite, discours journalistique, emprunt, subjectivité, liberté discursive.

Ikram Aya Bentounsi

Laboratoire de recherches
(SLADD) de l'Université de
Constantine 1

Abstract:

The French language borrowings from the Arabic dialect are omnipresent in the journalistic discourse of the French Algerian press. Defining and describing this borrowing allows characterizing a very particular typology. The example of French used in chronic "Push With Them" shows how much the French language used in Algeria stands out from standard French and how these borrowings pave the way for a certain freedom of expression.

Keywords: written press, journalistic discourse, borrowing, subjectivity, freedom of expression.

Introduction :

La société algérienne se caractérise par une situation sociolinguistique aussi complexe que diverse. Le contact de langues, en Algérie, favorise l'implantation d'une langue dans une autre qui va au-delà du simple emprunt. Il impulse une dynamique qui particularise le français local par rapport au français de référence, dans la mesure où celui-ci s'enrichit au contact des réalités algériennes et des langues nationales, l'arabe et le berbère, auxquelles il emprunte les vocables dont il a besoin. Un tel environnement plurilingue entraîne

l'apparition d'une variété dite francalgérien existant en parallèle avec le français standard comme en témoignent les travaux de Derradji (1999).

Aussi, dans notre contribution, nous nous intéressons aux emprunts du français à l'arabe en vue de les décrire et de les analyser. Notre intérêt s'est porté sur l'emprunt étant donné l'importance de ce processus linguistique qui peut constituer l'indice perceptible de l'émergence d'une variété du français local. Le postulat de base qui sous-tend cette réflexion est qu'une langue vivante progresse toujours. Son lexique, qui n'est pas une entité stable, ne cesse de s'accroître au sein des différentes pratiques sociales des individus et des discours sociaux qui ne peuvent se constituer en dehors d'une situation socio-économique, culturelle et politique donnée. Cette hétérogénéité linguistique s'opère à travers l'emprunt.

La presse francophone en Algérie est décrite comme un espace où peuvent s'affronter deux ou même plusieurs langues à l'intérieur d'un même discours. Ancré dans le domaine de l'expansion lexicale, cet article se propose d'étudier les différentes lexies arabes relevées dans un journal algérien francophone : "Le Soir d'Algérie."

Le choix de la chronique "Pousse Avec Eux" n'est pas fortuit, elle a valu plusieurs prix, notamment le prix Benchicou de la plume la plus libre en 2005. Elle a pour auteur un linguiste, Hakim Laàlam¹, également écrivain. Il critique librement les aléas de la société algérienne dans un discours humoristique émaillé d'emprunts. Les interrogations interpellent.

Pourquoi ce recours excessif à l'emprunt dans une chronique journalistique francophone ? Quelles sont les différentes caractéristiques de l'emprunt du français à l'arabe dialectal dans la chronique " Pousse Avec Eux ?" Quelles sont les fonctions de ces emprunts ? Quels effets ont-ils sur les lecteurs ?

Afin d'effectuer cette recherche, nous avons réuni d'abord, toutes les chroniques publiées durant l'année 2010. Ensuite, nous avons réalisé une lecture approfondie des 299 chroniques. Enfin, nous avons confronté les emprunts repérés, à notre corpus d'exclusion qui est constitué d'un ensemble de dictionnaires récents.

1. La typologie des emprunts

De façon générale, quatre types d'emprunts ont été repérés :

1. Ceux utilisés et définis au même temps, puis réutilisés.
2. Ceux utilisés d'abord puis expliqués ensuite.
3. Ceux précédés de leurs équivalents.

¹ Hakim Laàlam de son vrai nom Redah Benhadjoudja.

4. Ceux qui ne sont pas du tout définis et qui sont considérés comme des termes d'emprunt bien intégrés dans le système de la langue d'accueil. C'est le cas de la majorité des termes d'emprunt recensés dans notre corpus.

Le recours à ces types d'emprunts peut être justifié par les raisons suivantes :

- Afin d'attirer l'attention du lecteur sur les réalités décrites, le journaliste recourt à des emprunts précédés ou suivis de leurs équivalents français. Ainsi, dans le but de préciser le sens, H. Laàlam utilise l'emprunt suivi d'une explication.
- Lorsque l'équivalent français n'a pas exactement le même sens que la lexie² en arabe dialectal.
- Le souci de désigner des réalités nationales ou de donner une couleur locale.

2 – Les valeurs des emprunts : valeur comique, didactique, satirique,...

Certains emprunts sont employés pour produire un effet humoristique. Avec ce type d'emprunt, le chroniqueur provoque une sorte de connivence avec ses lecteurs. Il faut signaler que Laàlam use des jeux de construction de style pour obtenir cet effet humoristique. Cela ne favorise pas toujours des développements ayant pour fonction de divertir, de séduire. Néanmoins, le comique que l'on relève dans la chronique "Pousse Avec Eux" vient de l'évocation des situations politiques burlesques, des emprunts à l'arabe dialectal, aux registres familiers et souvent à la vulgarité. Ce style humoristique et comique de l'auteur dégage un registre à la fois comique et didactique, teinté de satirique.

Ces emprunts ont leurs équivalents en langue française. Leur fonction dans la chronique est, par contre, ludique. Exemple: « Les autorités engraisseuses du pays ont enfin fixé le barème. Pour un kilo de " **l'ham Djanitou**," il vous en coûtera entre 410 et 560 DA. » (31/7/2010).

La lexie **l'ham** a un équivalent en une seule unité " viande." Ainsi employée, cette lexie ne peut avoir une fonction autre que celle humoristique.

Néanmoins, à l'inverse de cette idée, l'emprunt est considéré comme un porteur de sens, même s'il renvoie à l'allusion, tel est le cas suivant :

« Je vous avais prévenus, je suis un **habbes** de chez **habbes**, vachement attaché à la signification et à la valeur des mots. » (16/8/2010).

Dans le cas ci-dessous, le journaliste prend des licences pour exprimer un effet rhétorique : exagération du sentiment, au moyen de l'emprunt **el Wakhda**.

« Et ce qui conclurait sur un question-réponses de 10 minutes avec Saïd Sadi auteur de son livre Amirouch, une vie, deux morts, un testament. Ça serait **el Wakhda** ! » (28/6/2010).

² L'unité linguistique adéquate pour l'étude des particularités lexicales.

La lexie **el wakhda** ici, en plus de sa fonction ludique fortement ancrée dans la situation de communication, porte bien une référence et se révèle apte à communiquer une réalité politique. En somme, l'humour, dans la chronique « Pousse Avec Eux », sert à faciliter la communication en créant un rapport de familiarité et de connivence entre l'émetteur et le récepteur.

Nous relevons aussi des emprunts à valeur satirique, le cas de la chronique "Pousse Avec Eux," où nous relevons des insultes, des injures, empruntées à l'arabe dialectal. Les insultes sont un phénomène linguistique universel, existant dans toutes les langues et les cultures. Elles apparaissent dans les divers types de textes qu'ils soient littéraires ou journalistiques. D'après Lagorgette :

« L'insulte n'est en fait qu'un symptôme bien souvent, et nous serions tentée de dire un appel à l'écoute ; elle serait même le dernier bastion de la politesse : si chaque société a en effet à sa disposition tout un arsenal langagier dépréciatif, c'est que cette banque linguistique renvoie à un besoin. » (Lagorgette, 2004 :30)

En outre, selon le même auteur, « accéder aux insultes d'une langue permet de délimiter son système de valeurs » (2004 : 31), car l'insulte sert à stigmatiser ce que la population rejette comme socialement ou moralement non acceptable. C'est effectivement leur fonction dans la chronique de H. Laàlam. Elles sont employées, par exemple, afin de poser une information décevante, c'est le cas de :

« L'avantage avec la gestion d'un pays par « **Lak'baha** », c'est que c'est rapide ! (8/3/2010).
« Nos "élus" préfèrent la solution de facilité celle qui consiste à demander un acte contre nature à un ministre de bonne famille. **Haggarine** !...Députés **haggarine** ! » (03/01/2010).

Dans cet exemple, l'auteur insulte les députés. Il dit : députés haggarine et il répète cette insulte dans l'énoncé afin d'insister et de mieux attirer l'attention du lecteur. Ces insultes visent à montrer ce qui dérange le journaliste algérien.

Mais dire une insulte ne réalise pas forcément l'acte d'insulter. Elle peut revêtir une dimension ludique, comme dans :

« Ce week-end, des « émirs » du GSPC, des exégètes du terrorisme islamiste, des agents recruteurs à la solde de la peste verte (...) Et ces **Abou Ch'koupi** dont je ne veux même pas salir cet espace avec l'énonciation de leur noms. » (17/07/2010).

Afin d'afficher son opposition, par rapport aux émirs du GSPC, exégètes du terrorisme... Laàlam les interpelle par une injure. Après l'usage de cette injure, il justifie son recours en disant : « Excusez ma **vulgarité**, mais c'est plus fort que moi, face à la **vulgarité**, je ne peux être que **vulgaire**. »

Cet emprunt vise à montrer ce que rejette et stigmatise le locuteur. Par le recours à ce type d'insulte, le journaliste critique les députés, l'État algérien, en disant "inàal bouha miicha."

Ce chroniqueur, intègre dans son discours des insultes, des injures afin de partager son malaise avec ses lecteurs et les toucher fortement parce qu'un terme fort, brut, attire plus qu'un terme poli. La parole violente sera plus efficace encore dans son appel à l'écoute.

Par ailleurs, la première constatation à faire concernant ces exemples, est que le chroniqueur emprunte le plus souvent des "gros mots" pour exprimer et démontrer les contradictions de la réalité algérienne, ce qui le dérange, en toute sincérité. Pour toucher plus fortement le public algérien, il se permet d'employer des injures pour mieux montrer ainsi sa colère, son opposition, le scandale qu'il ressent.

3 - Les critères d'intégration des emprunts

Examinons à présent les processus que développe le système de la langue cible d'accueil pour intégrer les emprunts, sur les plans orthographique, phonologique, morphologique, syntaxique, et sémantique dans un contexte précis et à un moment donné, afin de répondre à la question suivante : quelles sont les différentes caractéristiques des emprunts attestés dans la chronique "Pousse Avec Eux" ?

Il faut dire que la plupart des emprunts recensés dans la chronique "Pousse Avec Eux," lors de leur passage de la langue source à la langue cible, sont intégrés à la manière de leurs voisins dans le discours français. Autrement dit, ils prennent souvent des déterminants définis et indéfinis, des adjectifs possessifs et démonstratifs : cette kheïma, nos souloutates, sa hogra,... Toutefois, certains emprunts conservent leur déterminant d'origine.

Certes, aucun terme d'emprunt recensé ne s'adapte à la formation du genre et au nombre de la langue française. Tous les emprunts repérés gardent la marque du genre arabe ; c'est la raison pour laquelle on note une perturbation au niveau du pluriel. Certains emprunts sont devenus la base de nouveaux signifiants et de nouveaux signifiés. Ces dérivés sont construits à base adjectivale conformément au système morphologique de la langue d'accueil. D'autres emprunts recensés se voient attribuer un sens différent de celui qu'ils ont en langue arabe, par extension ou restriction sémantique tels que :

« Eh bien, je veux faire œuvre citoyenne aujourd'hui en lui désignant, à visage découvert, sans **Ch'kara**, une cible toute indiquée, un truc qui ressemble de près comme de loin à un gaspillage éhonté et à une dépense de prestige. » (23/07/2010).

La lexie **Ch'kara** est employée dans cet énoncé par allusion, pour désigner le masque, l'argent facile, le liquide, le vol, l'informel, mais en utilisant un terme qui désigne autre chose (sac). Cette lexie renvoie à un épisode de la guerre nationale. A l'époque, les traîtres cachaient leur visage par des "sacs." Hakim Laàlam décide ici de dénoncer ouvertement, sans se cacher, des institutions, de grands travaux, etc. qui gaspillent les deniers publics.

« Il est vrai que je suis plutôt du genre "habbes" (...) vachement attaché à la valeur des mots et à leur signification. » (16/08/2010).

L'ironie³ apparaît dans cet exemple. Elle consiste à dire " habbes," sous forme de raillerie, le contraire de ce que pense l'auteur. L'effet de l'ironie ici tient au contexte : selon Hakim Laàlam, toute personne s'intéressant à la langue, à la signification et à la valeur des mots, est une imbécile. La lexie **habbes** signifie dans la langue emprunteuse, en plus d'un "obtus", "quelqu'un qui raisonne bien."

3. « Ce sont les seuls qui se sont présentés (...) à l'évocation du FLN (...) Voulez-vous ne pas pensez à « **erroumana** » à « el Kadna » et au « verrou » Allah yarham babakoum. » (23/03/2010).

Ou encore le cas de "**erroumana**" qui acquiert, en plus de son sens originel « grenade », par métaphore le sens de "cadenas". Il s'agit ici d'une extension sémantique. Le sens de la lexie **erroumana** ne peut être détecté hors de son contexte français qui lui a donné un nouveau sens.

En somme, l'examen des processus d'intégration de l'emprunt montre que certains emprunts recensés s'adaptent bien au système français.

4 - La répartition onomasiologique

Dans le but de déterminer les champs sémantiques qui tolèrent le plus l'emprunt chez H. Laàlam, nous avons suivi une "taxinomie" qui classe les lexies selon leur appartenance conceptuelle.⁴

Nous distinguons dans notre corpus:

■ Les emprunts qui relèvent de la dimension religieuse :

Kofr, roqia, d'aawis, Allah Ghaleb, soubhane Allah, bi idni Allah.

■ Les emprunts appartenant au domaine politique :

Hizb frança, hezbollah, dawla, mouhafadha, ààrouch, koursi, qyada, souloutates, kheïma, echamel, erroumana.

■ Les emprunts qui s'inscrivent dans les divers registres couvrant la réalité quotidienne, tels que :

1. La gastronomie : l'ham, makla, hargma, bassla.

2. La tenue vestimentaire : kachabya, Kamis, niqab.

3. Les comportements : kho, ààmmi, zawalya, rahma, harba, maghbouna, harba, niqabisée, h'nana, maghbouna, moum'nin, oulidi, habbes, harraga, lak'baha, omri.

³ Figure de pensée, l'ironie consiste à faire semblant de louer ce que nous voulons blâmer, en disant l'inverse de ce que nous voulons laisser entendre. Voir : SUHAMY, H. (1981).

⁴ Notre classification des emprunts s'inspire de la typologie de Y. DERRADJI qui a l'avantage de la précision et de la clarté. DERRADJI, Y., (1999), « Le français en Algérie: Langue emprunteuse et empruntée », in le français en Afrique N°13/décembre, Didier-Érudition, Paris. pp. 72-82.

A partir de cette classification, nous avons pu constater que les emprunts à l'arabe dialectal employés dans la rubrique "Pousse Avec Eux" se répartissent en plusieurs champs sémantiques.

5 - Les fonctions des emprunts

Afin de déterminer les fonctions des emprunts repérés, nous les avons classés en fonction de certains critères⁵.

a) Une fonction phatique

Dans la chronique de H. Laàlam, nous distinguons certains emprunts au nombre de 65 figurant dans les titres. Ces emprunts ont une fonction phatique⁶, ils servent à attirer l'attention, et à susciter la curiosité du lecteur pour passer à lire. Tel est le cas de l'exemple suivant :

- Titre : « **Kofr ! Kofr ! Kofr !** » (15/11/2010).

Certains termes d'emprunts, au nombre de 72 occurrences, se présentent, dans la dite chronique, comme une affirmation d'identité, dans la mesure où, par l'emploi des termes qui relèvent purement de la langue arabe dialectal et qu'il est difficile voire impossible de traduire ou de transposer dans une réalité autre que celle de leur origine. H. Laàlam conserve le caractère autochtone de son discours. Citons l'exemple suivant: « Prière d'après, un Aïd plus loin, tu le vois enfin en uniforme conforme, en **Kamis** blanc. » (17/8/2010).

La subjectivité dans la chronique "Pousse Avec Eux" fait intervenir une structure énonciative complexe dans laquelle H. Laàlam fait jouer des rôles discursifs à des voix plus ou moins identifiables. L'objectif d'un tel travail est d'atteindre le destinataire, de le séduire. Certains emprunts ont pour fonction d'indiquer la subjectivité de l'émetteur, tels que :

« Ehhh ! Ohhhh ! Hakim, **ouildi** !, c'est quoi cette **Khalouta** Sonatrach et ces directeurs que l'on fourre en prison par grosses pelletées ? » (19/1/2010)

b. Une fonction expressive

L'emprunt chez Hakim Laàlam est souvent renforcé d'un point d'exclamation qui exprime l'expression d'un sentiment à l'égard de ce qu'il a dit car l'exclamation exprime les sentiments, les jugements, l'indignation, le malaise, le dégoût mais également la joie et la surprise du chroniqueur. A titre d'exemple, nous citons le cas suivant :

⁵A la lumière des avancées théoriques et en nous appuyant sur l'ouvrage de SABLAYROLLES, J-F., (2000), *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, p. 286.

⁶Nous faisons référence aux fonctions de communication de Jakobson, R., (1963), *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris. p. 220.

« **El hargma! El makla !** La bouffe ! » (10/04/2010).

L'emprunt « maqla », renforcé d'un point d'exclamation, signifie les gens du pouvoir, les gens aisés, les personnalités politiques.

Par le recours à ce type de termes, le journaliste critique les députés, l'État algérien et leur reproche le trafic et la malhonnêteté. Ces emprunts péjoratifs marquent la trace de la présence de l'énonciateur dans son discours et dévoilent ses émotions et ses points de vue négatifs. Ils servent à établir ou à maintenir le contact entre l'émetteur et le destinataire, à établir entre eux une proximité par le langage.

6 – Point de vue de l'auteur sur son propre style d'écriture

Une interview de Hakim Laâlam nous a d'ailleurs permis de mettre l'accent sur les raisons de son recours à l'emprunt. L'analyse de ses réponses apporte un nouveau regard sur le recours à l'emprunt.

D'abord, ce chroniqueur ne peut expliquer son recours à l'emprunt. Il déclare : « j'écris au feeling ». Le terme feeling signifie « sensation ». De ce fait, il écrit spontanément, librement comme il sent, comme il perçoit la vie. Il dit aussi : « il y a des moments que j'appelle de rupture sur un champ de langue ». Admettons que la langue se définit par des permanences et des ruptures ; la variation est inscrite en son sein, tout sujet parlant par stratégie individuelle pourrait manipuler ses mots et transgresser la norme.

Il affirme : « Des moments de ruptures... m'amènent presque de force vers l'arabe et le parler algérien. ». Le journaliste est souvent pris par le besoin de décrire, de critiquer ou de rapporter une pratique locale, une scène enracinée dans le quotidien, et il ne trouve pas dans le français de l'Hexagone de quoi les exprimer.

Hakim Laâlam résume ses objectifs, à travers l'usage de l'emprunt, en disant : mon souci est d'être compris, saisi, perçu, connecté avec les lecteurs. Il emprunte à l'arabe dialectal pour assurer une communication plus efficace avec une population qui ne parle pas une seule langue. Afin d'être sur le même tempo-linguistique de sa société algérienne, pour s'adapter au même rythme linguistique de la population, ce chroniqueur intègre dans son discours des "algérianismes." Il cherche à se rapprocher de son lectorat bilingue. Dans un double souci : de précision et de clarification.

Certains linguistes tentent d'expliquer le phénomène de l'emprunt par la nécessité, lorsqu'une notion est absente de la langue emprunteuse. Mais Hakim Laâlam emploie des emprunts qui ont leurs équivalents en français pour donner plus de force à ses propos car l'emprunt sert à exprimer une certaine individualité dans un langage qui lui est étranger.

En outre, certains emprunts relevés dans la chronique de Hakim Laàlam sont employés pour dire plus que ne dit le mot français, par l'introduction d'une accentuation que l'équivalent français ne posséderait pas. Nous comprenons donc que ce chroniqueur emprunte à l'arabe dialectal non seulement pour donner à son discours un vernis local, mais aussi afin de transmettre une valeur expressive par l'usage des termes qui dénomment mieux la réalité décrite.

D'après Hakim Laàlam, les champs sémantiques qui ont un sens tolèrent l'emprunt. Il veut dire par "sens" ici, la dénotation (et la connotation surtout) de la réalité algérienne, les emprunts qui dégagent le sens profond, qui reflètent la réalité désignée. La franche brutalité, selon ce chroniqueur, tolère un emprunt, ce qui peut expliquer son recours aux insultes et aux injures. La colère, le dégoût, l'émotion en général, pourront changer le comportement du locuteur et en particulier le choix du code. Le parler algérien peut exprimer la brutalité mieux que les termes français. Une injure en langue française ne peut toucher ni même attirer l'attention du lecteur algérien autant qu'un terme vulgaire arabe. Un énoncé relevé dans la chronique de Hakim Laàlam justifie cette constatation : « Quand on dit à un collègue, sur le coup de la colère, « **tu me fais chier !** », c'est loin d'être une insulte. Au contraire, **ça sonne comme un compliment.** » Néanmoins, lorsqu'il insulte en arabe dialectal, il donne toujours des excuses pour justifier son recours et sa vulgarité en disant par exemple : « Ces Abou **Ch'koupi** dont je ne veux même pas salir cet espace avec l'énonciation de leur noms ...**Excusez** ma **vulgarité**, mais c'est plus **fort** que moi. »

L'examen du corpus montre que Hakim Laàlam critique, rapporte les réalités du vécu de la population algérienne avec sincérité. Cette franchise tolère l'emprunt pour atténuer la violence ou la rudesse de certaines vérités. Ce chroniqueur énumère aussi parmi ces champs sémantiques les pastiches, les caricatures et les grossissements de traits, ceci peut justifier son recours à la lexie el **wakhda** par hyperbole.

H. Laàlam dénonce les travers de la société algérienne en grossissant le trait, en se moquant. Et cet énoncé relevé dans sa chronique illustre cela : « dans cet espace [la chronique "Pousse Avec Eux"], je prends un malin plaisir à grossir le trait. C'est le but du jeu. »

En somme, son recours à l'emprunt s'arrime aux objectifs recherchés à savoir informer, rechercher l'expressivité pour atteindre et pour plaire. Hakim Laàlam recourt donc à l'arabe dialectal pour exprimer ses sentiments, ses émotions, sa colère, afin d'être précis, saisi et en phase avec ses lecteurs.

Conclusion

Le français en usage en Algérie se détache du français de l'Hexagone par les emprunts à diverses langues, à l'arabe et plus particulièrement à l'arabe algérien. La langue française, dont

use Hakim Laàlam dans sa chronique "Pousse Avec Eux," emprunte à l'arabe dialectal. Cet état de fait mérite quelques éclaircissements.

L'analyse des chroniques "Pousse Avec Eux "a permis de constater que Hakim Laàlam joue sur des expressions popularisées par des contextes spécifiques. Il intègre dans son discours des figures de style, des emprunts utilisés par allusion ; métaphore, ironie, hyperbole. Ce journaliste veut dire et dit parfois le contraire de ce qu'il pense par l'usage de certains emprunts. Il prend des licences pour exprimer un effet rhétorique : exagération du sentiment, grossissement de trait pour faire ressentir au lecteur la profondeur du référent évoqué par le terme ainsi déformé. Il emprunte spontanément, il écrit en suivant ses sensations. Pour lui les lexies arabes dégagent plus de force et de sens que les lexies françaises. Le but de Hakim Laàlam à travers son recours à l'emprunt est surtout d'être perçu, compris et saisi, il cherche à créer une complicité avec le lecteur, à donner un ton libre, familier à son discours, ce qui donne à la chronique sa valeur stylistique particulière. Et puis de dénoncer le système de manière subtile ! et d'exprimer le malaise que vivent les Algériens !

Bibliographie

Le nouveau Petit Robert de la langue française (2011), Paris, Dictionnaires Le Robert. Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (2010),

Paris, Dictionnaires Le Robert.

- CHERIGUEN, F., (2002), Les mots des uns les mots des autres, Le français au contact de l'arabe et du berbère, Algérie, Casbah. p294.

- DERRADJI, Y., (1999), « Le français en Algérie : Langue emprunteuse et empruntée », in le français en Afrique n°13/décembre, Didier -Érudition, Paris.

- DERROY, L, (1956), L'emprunt linguistique, Les Belles lettres, Paris.

- JAKOBSON, R., (1963), Essais de linguistique générale, Minuit, Paris.

- LAGORGETTE, D., (2004), Insulte et conflit : de la provocation à la résolution-Et retour ? In les Cahiers de l'école N5. Université du Savoie. Madrid.

- QUEFFELEC Ambroise, DERRADJI Yacine, DEBOV Valéry, SMALI Dalila, CHERRAD-BENCHEFRA Yasmina, (2002), Le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues, Bruxelles, De Boeck & Larcier. p586.

- SABLAYROLLES, J-F., (2000), La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes, Paris, Honoré Champion. p286.

- SUHAMY, H., (1981), Les figures de style, Paris, Que sais-je ?

- TABI-MANGA, J., (2000), « Prolégomènes à une théorie de l'emprunt en français langue seconde », in Latin et Poitier (dir.), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval.